

Communiqué du collectif 113 sur les suites de l'expulsion des bâtiments du 113 et 115 Canebière 26 septembre 2022

De février à mi-septembre 2022 le collectif 113 (25 jeunes non-accompagnés à la rue et 3 solidaires) a occupé l'immeuble situé au 113 la Canebière. Durant la même période, une trentaine d'autres jeunes dans la même situation ont occupé le bâtiment du 115 la Canebière. Ces deux squats ont été expulsés le 21 septembre 2022. Alors que nous alertions les pouvoirs publics depuis 8 mois, aucune solution d'hébergement adaptée à la vulnérabilité de ces jeunes habitants n'a été proposée.

Ces jeunes sont quasiment tous en « recours », c'est-à-dire que lors de l'entretien mené par l'Addap13 (association mandatée par le Département pour la mise à l'abri et l'évaluation des MNA) leur minorité a été contestée. Ils attendent donc de voir un-e juge des enfants qui a la compétence pour reconnaître la minorité d'une personne. En attendant cette échéance qui dure plusieurs mois, ces jeunes sont retirés du dispositif de protection de l'enfance et mis à la rue.

A l'annonce de leur expulsion le collectif 113 a décidé de rendre visible leur situation et d'occuper le Kiosque Léon Blum en haut de la Canebière. Ce campement a commencé le 18 septembre, a rassemblé de nombreux soutiens et a été largement relayé par les médias.

Le 23 septembre, 5 jeunes du collectif 113 ont profité de la visite à Marseille, du Ministre des solidarités pour l'interpeller sur leur situation. Ils ont obtenu un rendez-vous dans l'après-midi à la Préfecture réunissant 8 jeunes, 2 solidaires et une avocate ainsi que des représentants du Département (Directeur Adjoint de l'Addap 13 et la Directrice Adjointe Enfance et Famille CD13), de la Ville (Mission squat et bidonville de la Ville de Marseille), et de la Préfecture (Secrétaire Générale Adjointe de la Préfecture, Directrice de Cabinet du Préfet à l'égalité des chances et le Directeur adjoint de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

Lors de cette rencontre, les jeunes ont fait entendre pour une énième fois qu'ils refusaient les hébergements d'urgences de majeurs pour 15 jours renouvelables et que ce n'était pas le sujet de la réunion. C'est pourquoi ils ont insisté sur les problématiques de fond et ont rappelé leurs revendications :

- Des places pérennes d'hébergement adaptées qui ne se résument pas à 15 jours d'hôtel, avec un accompagnement à l'ensemble de leurs droits (santé, scolarité, hébergement...)
- D'ouvrir des lieux adaptés à la situation des jeunes " en recours ", qui dépasseraient les clivages de compétences
- L'inscription explicite de la présomption de minorité dans la loi, pour que chaque jeune " en recours " soit protégé et accompagné jusqu'à la décision judiciaire définitive

Lors de cette rencontre, ils ont rappelé que des « mineurs en recours » sont à la rue dans toute la France, mais que certaines Mairies, Métropoles et Départements avec le soutien de l'État ont déjà ouvert ou sont en cours d'ouverture de places pour protéger ces jeunes (Lyon, Nantes, Toulouse, ...).

La seule réponse de la Préfecture et du Département lors de cette réunion était de mettre fin à l'exposition médiatique du campement du kiosque. Le collectif 113 a néanmoins réussi à recentrer le débat sur ses revendications et a finalement obtenu que les pouvoirs publics présents s'engagent à trouver une solution au problème des « mineurs en recours » : ils se réuniront d'ici deux semaines pour proposer des pistes de travail. La Mairie, quant à elle, seule à se positionner en faveur d'un lieu spécifique, a affirmé qu'elle mettrait à disposition un immeuble si elle en identifiait un dans son parc immobilier.

Nous sommes dans l'urgence. Une centaine de mineurs, sont à la rue ou dépendent de l'engagement de solidaires. Alors que nous alertons les autorités concernées sur les dangers qu'ils encourent depuis de longs mois aucune solution adaptée ne leur est encore proposée.

Le collectif 113

0695457882 (Hélène)

0667876038 (Jeanne)